

Reportage

Kafala

La nouvelle vie d'un kafil en Espagne

● **Adopté au sein d'une famille andalouse selon le régime de la kafala, Saber, un bébé marocain abandonné à sa naissance, peut à présent aspirer à une vie meilleure au sein de cette famille qui s'est battue, contre vent et marées pour l'accueillir sous son toit.**

Sous le regard admiratif de ses parents, assis sur l'un des bancs d'un parc, Carmen, 11 ans, aide son petit frère, Saber, 2 ans et demi, à grimper les marches d'un toboggan. Un décor habituel dans ce parc sévillan bondé de chérubins accompagnés de leurs géniteurs. Pourtant, quelques mois auparavant, cette famille andalouse vivait un cauchemar. José Antonio Martin, sa femme Purificación, la quarantaine bien sonnée et leur fille biologique Carmen faisaient partie des 69 familles espagnoles candidates à l'adoption sous le régime de la Kafala. Celles-ci avaient mené une rude bataille avant de se voir confier la tutelle de leurs kafils. Les déboires de ces familles d'accueil avaient rythmé l'actualité nationale et ibérique des mois durant. L'histoire s'est même incrustée dans les agendas royaux des deux pays. L'affaire a éclaté à cause de cette fameuse et fâcheuse circulaire du ministère de la Justice prônant le durcissement des conditions d'accueil

des orphelins marocains par les étrangers. Dès lors, le rêve de plusieurs couples espagnols d'accueillir un enfant abandonné se transforme en un terrible cauchemar. Flashback. Après de mûres réflexions, les Martin décident d'agrandir leur famille. Sañs hésitation, le choix se porte sur le Maroc. «*La culture du pays nous a toujours fascinés*», explique Purificación. Il se trouve aussi que la famille compte parmi ses connaissances des couples ayant adopté sous le régime de la Kafala. Or, il faut d'abord réussir le test d'éligibilité à l'adoption, im-



LA FAMILLE MARTIN

Les difficultés des familles d'accueil en Espagne ont été au coeur de l'actualité.

posé à toute famille candidate par les services sociaux du voisin. Une série d'épreuves qui passe au peigne fin les moindres détails

de leur vie, s'aventurant même dans l'intimité de la famille. Après un an de cours de formation, de paperasse, ponctués de séances de psychologie, la famille Martin décroche le sésame, mais coup

de théâtre ! Le processus validé par les Martin ne correspond pas à l'adoption sous le régime de la kafala, mais davantage à une adoption internationale. «*Un qui-proquo administratif*», allègue-t-on. Tout était à refaire, mais peu importe. Débordante de bonne volonté, la famille ne se laisse pas décourager. Le 17 avril 2012, les Martin, au grand complet, se sont déplacés à Rabat pour l'attribution du bébé par la direction du centre Lalla Meriem, où il était placé après son abandon. Ce jour-là, Saber était âgé d'un mois à peine. Dès lors, sa nouvelle famille n'a d'yeux que pour lui. La photo de famille prise par la directrice du centre ce jour-là, Car-

●●●
Le ministère de la Justice marocain a posé des conditions draconiennes.

men l'a fièrement montrée à ses camarades, le jour de la rentrée des classes. Toutes les trois semaines, le couple, accompagné de leur fille, traversent le Détroit, en direction de Rabat. Dans la capitale, la famille a loué un appartement pour s'y installer durant ces séjours chargés d'émotions. Or, le temps passe, l'attente s'éternise et l'anxiété s'empare des familles. Ce qui devait être une question de quelques mois devient un feuilleton inextricable. Les doutes se confirment : le processus est bloqué. «*On pleurait à chaudes larmes à la veille de chaque départ. Nous avons le sentiment de l'abandonner, c'était poignant*», se remémore Juan Antonio. Sa femme consent d'un hochement de tête avant d'aller pousser le petit sur la balançoire. Cette attente sans échéance, la petite Carmen n'arrivait pas à l'appréhender. L'enfant boude les repas, montre des signes d'énervement. Ses parents font appel aux services d'un psychologue. Le verdict est sans appel : la petite souffre à cause de cet attermoiement. Pendant ce temps, un juge favorable aux doléances des familles était écarté. «*Son successeur nous recevait avec courtoisie et nous disait qu'il avait honte de cette situation*», raconte ce père de famille. Le gouvernement espagnol s'empare de l'affaire. Après une forte mobilisation, l'intervention des autorités espagnoles et les garanties de l'État ibérique ont permis que les choses commencent à bouger, à pas de tortue. Dans les coulisses diplomatiques, le bras de fer continue. Le ministre de la Justice, Mustapha Ramid, veut imposer ses conditions. Ramid aurait demandé à son homologue espagnol d'alors que l'État espagnol s'engage à ce que les kafils

Le combat continue à Agadir

Le combat pour la récupération des enfants kafils par les familles espagnoles continue mais cette fois-ci à Agadir. Une vingtaine de familles attendent toujours un déblocage de leur situation. Les juges seraient plus conservateurs, se plaignent les concernés. D'ailleurs plusieurs familles ont échoué à l'épreuve attestant qu'ils pratiquent la foi musulmane, alors que les précédents candidats l'ayant réalisé parlent plutôt d'un test bidon. Rappelons que ces parents d'accueil avaient interpellé le nouveau roi Felipe VI à intervenir auprès des autorités marocaines durant sa visite de courtoisie au Maroc après son intronisation, en vain. Les familles ont porté l'affaire devant la Cour de cassation.

Reportage

marocains soient élevés dans la pure tradition musulmane. Stupéfait, le ministre a rétorqué que cette requête relevait de l'irréel car elle allait à l'encontre de la Constitution espagnole. Toutefois, du jour au lendemain, le dénouement semble pointer à l'horizon. «*Qu'est-ce qui s'est passé exactement ? On l'ignore, mais nous avons appris par la suite que grâce à une intervention princière, tous les enfants ont été confiés à leurs familles d'accueil. L'orphelinat s'est presque vidé*», se remémore-t-il. Le 4 juillet 2013, le petit Saber quitte enfin l'unique endroit qu'il a fréquenté depuis qu'il est né. Il avait 15 mois ce jour-là. «*Au début, c'était difficile pour lui. Il était comme désespéré. Son sommeil était entrecoupé de cauchemars, il avait peur des étrangers, surtout les hommes car hormis les nourrices du centre, il n'avait pas fréquenté d'autres personnes*», confie la maman. Certes, Saber a pu enfin rejoindre sa nouvelle famille, seulement, il ne peut pas encore quitter le territoire. Pour la première fois, la famille passe ses va-



SABER AVEC SA MAMAN

cances d'été ensemble, à Larache. L'été est fini, la petite Carmen doit reprendre le chemin de l'école, alors que l'autorisation de sortie de Saber du territoire marocain se fait toujours attendre. Chez les Martin, ainsi que le reste des familles, le flou est total. Durant ce temps d'attente, certains parents des kafils ont perdu leur travail. «*Leurs employeurs s'impatientaient, à raison d'ailleurs car aucune entreprise ne peut tolérer que son employé s'absente sans donner une date de reprise du travail, même approximative*», s'indigne José Antonio. Fort heu-

reusement, lui est entrepreneur et la famille jouit d'une situation financière confortable. Le suspense était l'ingrédient principal de cette affaire. «*Du jour au lendemain et à travers les parents, nous avons appris que les démarches se sont accélérées et que les enfants peuvent quitter définitivement le pays*». C'était le rush, les familles ont commencé à acheter des billets d'avion pour rentrer enfin chez eux, l'enfant dans les bras. Pour les Martin, ce jour-là correspond au 17 septembre 2013, une date marquée d'une pierre blanche. Enfin, ils tra-

versent le Détroit tous les quatre. «*C'est une nouvelle date de naissance pour toute la famille*», soupire Purification. Saber est un passionné de voitures et de motos. «*Dès qu'il voit un véhicule qui ressemble au nôtre, il crie, c'est la voiture de papa. Pour lui, toutes les voitures sont de papa*», raconte amusée la maman. La famille a repris le cours normal de sa vie, toutefois le souvenir de ces jours de lutte quotidienne est toujours vif dans les esprits. L'expérience a laissé des séquelles : Carmen doit être suivie par des spécialistes de la nutrition pour ne pas rechuter. Pour tourner la page de cette douloureuse expérience, la famille s'est envolée récemment pour Disneyland, le rêve sublime de tout enfant. Conseillerait-il à d'autres familles de venir adopter au Maroc ? José Antonio hésite. «*C'était pénible à tous les plans, mais je retiens une grande leçon de ce combat. Aucune famille n'a abandonné son enfant*», témoigne-t-il, le verbe ému.

●●●
En septembre dernier, les choses se sont accélérées et les familles ont pu récupérer les enfants au Maroc.

PAR AMAL BABA ALI
 a.babaali@leseco.ma